

CONDITION GÉNÉRALES DE VENTE

Version 1 - Janvier 2025

Objet et champ d'application : Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités de vente des prestations de formation proposées par l'organisme de formation OPTEAMIND. Toute commande d'une formation ou d'une prestation de service implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client ou le stagiaire.

Identification de l'organisme :

Nom de l'organisme : OPTEAMIND

Statut juridique : EURL

Adresse : 6 rue Carnot, 95600 Eaubonne

SIRET : 93116002200014

Numéro de déclaration d'activité : N°11950881495 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Représentant légal : Stéphanie Noncent, gérante

Email : contact@opteamind.com - Téléphone : 0613644848

Documents contractuels : A la demande du Client, OPTEAMIND fait parvenir à ce dernier une convention de prestation en double exemplaire et/ou un devis détaillé accompagné des présentes conditions générales de vente. Le client engage OPTEAMIND en lui retournant dans les plus brefs délais un exemplaire de la convention et/ou du devis signé et portant son cachet commercial. La prestation est facturée selon les modalités convenues avec le client. À l'issue de la formation, une attestation de présence et/ou une attestation de fin de formation est remise au participant et adressée, le cas échéant, au service formation de l'entreprise cliente.

Prix, facturation et règlement : Les prix pratiqués par OPTEAMIND sont indiqués HT pour une action de formation et en TTC pour une prestation de service. Toute formation commencée et stoppée du fait du Client est due en totalité. Toute prestation de service commencée et stoppée du fait du Client ou de OPTEAMIND donnera lieu à la facturation des prestations de service déjà réalisées à la date d'arrêt de la prestation. Sauf mention contraire, les frais de déplacement en dehors de l'île de France, les frais de repas et les éventuels frais d'hébergement du formateur font l'objet d'une prise en charge par le Client sur la base des frais réels engagés. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de la société OPTEAMIND à réception de la facture et dans un délai maximum de 30 jours calendaires. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, OPTEAMIND se réserve la faculté de suspendre toute prestation en cours et/ou à venir et à enclencher toute mesure permettant le recouvrement rapide des sommes dues.

Pénalités de retard : En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Règlement par un OPCO : En cas de règlement d'une prestation de formation pris en charge par l'Opérateur de compétences dont il dépend, il appartient au Client de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'acceptation de sa demande. Le règlement de la prestation par l'entreprise ne saurait être impacté par une prise en charge partielle ou nulle de l'OPCO. OPTEAMIND ne pratique pas la subrogation, sauf mention contraire explicite dans la convention de formation.

OPTEAMIND

Siège social : 6 rue CARNOT - 95600 EAUBONNE

SARL Unipersonnelle au capital social de 5 000 €

SIRET 93116002200014 - RCS Pontoise - N° TVA INTRACOM FR67931160022 - Code NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11950881495 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Conditions d'annulation et de report d'une action de formation : Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Si le client annule la commande de formation dans un délai de 5 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation, ce dernier sera redevable envers OPTTEAMIND, de la somme correspondante à 50% du prix convenu. Ces dispositions ne s'appliquent pas en cas de force majeure l'article 1218 du Code civil. Des mentions complémentaires peuvent être prévues dans les conventions de prestation. L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation en cas de force majeure, de nombre de participants insuffisant, de contraintes logistiques ou organisationnelles. Les participants et/ou les entreprises clientes seront informées dans les meilleurs délais. En cas d'annulation par l'organisme de formation, les sommes versées seront intégralement remboursées ou reportées sur une session ultérieure, selon le choix du client.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : L'organisme de formation s'engage à étudier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités de formation et de prestation de service. Les participants peuvent contacter l'organisme OPTTEAMIND afin d'étudier les aménagements nécessaires.

Règlement intérieur : Les participants aux formations sont tenus de respecter le règlement intérieur applicable aux stagiaires de la formation professionnelle. Ce règlement est accessible sur le site Internet www.opteamind.com.

Propriété Intellectuelle et copyright : L'ensemble des outils, fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme : papier, électronique ou numérique, utilisés par OPTTEAMIND pour assurer les prestations ou remis aux stagiaires dans le cadre des formations ou prestations de service, constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents sans l'accord express de OPTTEAMIND. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client ou le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations ou de prestations de service.

Références : Le Client accepte d'apparaître comme référence de OPTTEAMIND sur ses supports commerciaux, dont son site internet, concernant les actions effectivement mise en œuvre.

Informatique et libertés : Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à OPTTEAMIND en application et dans l'exécution des prestations de service ou des actions de formation, pourront être communiqués aux partenaires contractuels de OPTTEAMIND, pour les seuls besoins desdits stages ou prestations de service. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

Renonciation : Le fait pour OPTTEAMIND de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes conditions ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Litiges et réclamation : En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable. Pour toute demande de réclamation, veuillez contacter la société OPTTEAMIND qui vous transmettra le formulaire de réclamation prévu à cet effet.

Loi applicable : La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre OPTTEAMIND et ses Clients.

Attribution de compétence : Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Pontoise, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

OPTTEAMIND

Siège social : 6 rue CARNOT - 95600 EAUBONNE

SARL Unipersonnelle au capital social de 5 000 €

SIRET 93116002200014 - RCS Pontoise - N° TVA INTRACOM FR67931160022 - Code NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11950881495 auprès du préfet de région d'Ile-de-France